



La FAO: au-delà du Sommet mondial pour le développement durable



L'intensification des efforts de lutte contre la pauvreté et d'instauration de la sécurité alimentaire grâce à une utilisation rationnelle des ressources naturelles est un défi de taille pour le Sommet mondial pour le développement durable. L'enjeu actuel et futur est énorme: 1,2 milliard de personnes dans le monde vivent aujourd'hui dans des conditions d'extrême pauvreté, et les trois quarts d'entre elles vivent dans des zones rurales. La sous-alimentation chronique touche actuellement plus de 800 millions de personnes. La

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aide ses Etats membres et d'autres partenaires à combattre la faim en s'employant à lutter contre la pauvreté, et en faveur de la sécurité alimentaire, du développement rural et de moyens d'existence durables, en particulier dans les pays en développement. Agissant conformément au mandat précis qu'elle a reçu de ses Etats Membres, et mettant en œuvre les tâches qui lui sont confiées en vertu du programme Action 21, la FAO encourage et appuie un développement durable dans les secteurs cruciaux de l'agriculture, des forêts et des pêches.

population mondiale atteindra 8 milliards d'habitants d'ici à 2030, et la nécessité d'accroître la production vivrière va augmenter la pression qui s'exerce sur l'environnement. On peut relever ce défi par des efforts de développement allant de pair avec une gestion rationnelle de l'environnement, en brisant le cercle vicieux de la pauvreté, de la faim et de la dégradation de l'environnement qui continue à menacer les terres, les eaux et les ressources halieutiques, forestières et génétiques.

LES PRINCIPAUX ENJEUX

En ce qui concerne les enjeux du développement durable, la FAO estime qu'il y a deux éléments d'une importance primordiale.

■ Une ferme volonté politique et des ressources matérielles suffisantes sont nécessaires pour lutter contre la pauvreté et défendre le droit d'être libéré de la faim.

Il est urgent d'inverser la tendance à la baisse de l'aide publique au développement en faveur de l'agriculture, des forêts et des pêches, et d'accroître les flux d'investissements étrangers directs vers les pays pauvres.

Des investissements importants sont nécessaires pour l'élaboration de projets, programmes et politiques propres à favoriser des moyens d'existence durables grâce à une diversification des avoirs des ruraux pauvres. On a également besoin d'investissements dans des technologies appropriées, dans des institutions plus efficaces et plus responsables et dans la diversification grâce à une amélioration de la gestion des parcours et des pâturages, de la petite irrigation, du bétail et de l'élevage, de l'aquaculture et de l'agroforesterie.

■ Les approches des pêches, des forêts et de l'agriculture, ainsi que les bonnes pratiques agricoles écosystémiques permettent de produire davantage d'aliments de façon durable grâce à la diversification et à l'intensification de l'agriculture.

On a besoin d'un nouveau modèle de développement qui encourage l'utilisation la plus durable, la plus productive et la plus adaptée des terres, des eaux et des ressources génétiques.

Une plus grande sensibilité, un appui et des investissements sont nécessaires pour permettre une utilisation durable des ressources naturelles à l'échelle de l'exploitation, de la communauté, des bassins versants et de l'écosystème.

La mise en œuvre appropriée du Code de conduite pour une pêche responsable est nécessaire pour renforcer la contribution du secteur des pêches à la sécurité alimentaire et au développement économique.

Les initiatives fondées sur une gestion durable des forêts locales constituent un élément important des stratégies de développement rural et de moyens d'existence durables.

APPUI À LA PETITE AGRICULTURE

Les besoins des petits agriculteurs, qui sont gravement menacés par la dégradation des ressources naturelles, doivent être pris en compte pour que l'environnement soit bien géré et que la productivité agricole soit améliorée. La FAO fournit un appui aux techniques agricoles respectueuses de l'environnement, telles que l'agriculture biologique, l'agriculture de conservation et la protection intégrée, ainsi qu'à la mise en place de services essentiels d'appui aux agriculteurs tels que le microcrédit, l'amélioration de l'accès au marché et les services de vulgarisation.

CONTRIBUTION DE LA FAO AU SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour relever les défis du développement durable, la FAO met en œuvre un certain nombre de programmes qui contribuent directement à la réalisation des objectifs du Sommet mondial pour le développement durable:

- ▶ la réalisation des engagements du Sommet mondial de l'alimentation (SMA), qui fournit un cadre pour nombre d'initiatives du Sommet mondial sur le développement durable en établissant des liens directs entre l'augmentation de la productivité et l'utilisation durable des ressources naturelles, d'une part, et, d'autre part, les possibilités de lutter contre la pauvreté et la faim;
- ▶ l'encouragement à l'agriculture et au développement rural durables (ADRD);
- ▶ l'appui à la gestion durable des forêts et des zones de montagne;
- ▶ l'encouragement des pêches et de l'aquaculture responsables;
- ▶ le renforcement des outils d'appui à la décision en vue d'assurer une mise en œuvre et une intégration efficaces des plans d'action;
- ▶ l'élaboration de cadres réglementaires qui prennent en compte les besoins de ceux qui utilisent directement les ressources naturelles et qui sont tributaires de celles-ci.

Grâce à des plans d'action et à des programmes spéciaux orientés vers l'action, la FAO fournit les moyens opérationnels de mise en œuvre des activités de suivi du Sommet mondial sur le développement durable dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches. L'Organisation aide également à élaborer des indicateurs et des outils de suivi nécessaires à l'évaluation des résultats.

La FAO poursuivra ses efforts visant à aider les Etats Membres et d'autres partenaires à renforcer leur capacité de mise en œuvre du programme Action 21. Elle continuera à offrir une tribune neutre pour des débats internationaux concernant les problèmes émergents et les options de politiques. Un appui sera fourni dans les domaines suivants:

■ **RENFORCEMENT DES CADRES RÉGLEMENTAIRES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE.** La FAO appuiera l'élaboration d'une législation nationale concernant la gestion des ressources communes, la prévention de la diffusion d'organismes nuisibles et de maladies et le renforcement des échanges internationaux. L'Organisation appuiera également la mise en œuvre à

tous les niveaux des instruments juridiques et accords existants, tels que le Code de conduite pour une pêche responsable, les normes alimentaires FAO/OMS (Codex Alimentarius), la Convention internationale pour la protection des végétaux et le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, avec le Plan d'action mondial correspondant.

■ **PROMOTION DE LA MISE EN ŒUVRE EFFICACE D'APPROCHES PARTICIPATIVES AXÉES SUR LES SYSTÈMES, NOTAMMENT LES APPROCHES FONDÉES SUR L'ÉCOSYSTÈME, POUR LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES.** La FAO aidera à la préparation de directives concernant les bonnes pratiques adaptées aux situations nationales. Les directives s'appliqueraient à l'utilisation des sols et à la gestion des eaux, aux pêches, à la production végétale et à la protection des plantes, ainsi qu'à la production et à la santé animales.

■ **AIDE AUX GOUVERNEMENTS POUR L'ADOPTION DE BONNES PRATIQUES ET POLITIQUES ET D'UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE L'AGRICULTURE, DES FORÊTS ET DES PÊCHES.** La FAO encouragera les gouvernements à prendre en compte la viabilité écologique dans leurs politiques et programmes relatifs à ces secteurs. Elle appuiera les approches fondées sur les droits qui garantiront aux pauvres et aux groupes vulnérables un accès aux ressources naturelles et au régime foncier.

■ **APPUI À L'UTILISATION DE NOUVELLES TECHNIQUES D'INFORMATION ET DES BASES DE DONNÉES EXISTANTES POUR LA PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT À TOUS LES NIVEAUX.** La priorité sera donnée à l'amélioration du suivi de l'environnement, aux systèmes d'alerte rapide et d'appui à l'agriculture, aux pêches, aux forêts et à la sécurité alimentaire durables. Il s'agira notamment d'établir des plans d'intervention en cas de catastrophe et de lutter contre les maladies animales transfrontières. On s'efforcera aussi en priorité de renforcer la capacité des gouvernements, des organisations non gouvernementales et des organisations locales en matière d'utilisation des technologies, et de donner aux pauvres et aux groupes défavorisés, notamment aux femmes, les moyens d'accéder aux informations et de les partager. Grâce aux nouvelles technologies, la FAO encouragera l'établissement d'indicateurs et d'outils analytiques et les perfectionnera.

LE SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION: CINQ ANS APRÈS RENOUVELLE L'ENGAGEMENT PRIS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA FAIM

En juin 2002, les responsables du monde se sont réunis à Rome au Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après et ont renouvelé leur engagement à réduire de moitié au moins le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde d'ici à 2015. Le Programme de lutte contre la faim proposé par la FAO définit un cadre d'action pour la lutte contre la faim grâce au développement agricole et rural et à un accès plus large aux aliments. Ce programme est tout à fait conforme au Plan d'action du SMA de 1996 et en harmonie avec les objectifs et actions du Sommet mondial pour le développement durable.

Le Programme estime que l'on aura besoin d'un investissement public supplémentaire de 24 milliards de dollars EU (dont 5 milliards pour améliorer l'accès à la nourriture) chaque année pour que l'objectif du SMA soit atteint. Les fonds investis devraient aller à l'agriculture

et au développement rural, et l'aide à ceux qui ne peuvent cultiver suffisamment de plantes vivrières ou acheter assez de nourriture. Les priorités en matière d'investissement sont les suivantes:

- amélioration des résultats de la petite agriculture dans les communautés rurales et périurbaines pauvres;
- mise en valeur et conservation des ressources naturelles;
- expansion des infrastructures rurales et élargissement de l'accès au marché;
- renforcement de la capacité de création et de diffusion des connaissances;
- garantie d'un accès à la nourriture à ceux qui en ont le plus besoin, par des filets de sécurité et d'autres formes d'aide directe.

CONTACTS Pour des renseignements plus détaillés, se mettre en rapport avec:

**Division de la recherche, de la vulgarisation et de la formation
Département du développement durable**
Téléphone: (+39) 06 57056196
Télécopie: (+39) 06 5705246
Dietrich.Leihner@fao.org

Sous-Division des rapports avec les médias
Téléphone: (+39) 06 57053625
Télécopie: (+39) 06 57053729
media-relations@fao.org

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome, Italie
www.fao.org